

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/0a3f32c1-4026-4119-85e1-52c010d5f050>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/0a3f32c1-4026-4119-85e1-52c010d5f050> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Oujjate \(Oujjate\), Abdeljalil](#)

Date de soutenance : 10-11-2011

Directeur(s) de thèse : [Portelli Hugues](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [Ecole doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Science politique

Classification : Science politique

Mots-clés libres : Maroc, Monarchie, Absolutisme, Démocratie, Transition démocratique, Makhzen, Opposition, Partis politiques

Mots-clés :

- Démocratie - Maroc - 1945-....
- Monarchie - Maroc - 1945-....
- Partis politiques -- Maroc
- Politique et gouvernement -- Maroc -- 1956-....


Résumé : Depuis l'indépendance du Maroc (2 mai 1956), la monarchie va réussir à instaurer un régime absolu de droit divin. En concomitance, elle va amorcer plusieurs processus qui visent, selon elle, à démocratiser les institutions politiques du Royaume. Le successeur du Roi Mohamed V son fils aîné le Roi Hassan II va aider à l'affirmation de cette monarchie absolue. Cette consolidation va apparaître dans la Constitution de 1962, puis à partir des pratiques institutionnelles qui donnent l'impression que tout marche selon l'ordre donné par l'institution monarchique ou par le Roi/l'Emir des croyants. L'instauration de l'état d'exception en 1965, après une courte expérience constitutionnelle, va plonger le Maroc dans une dictature qui n'a fait autre chose que dégrader les liens entre l'Etat/makhzen et le peuple. A l'issue du consensus national autour du Sahara occidental, le Roi amorce un processus d'ouverture limité qui ne va rien changer aux équilibres politiques du pays et qui était largement éclaboussé par le trucage électoral. Or, plusieurs facteurs d'ordre national et international vont pousser le régime à se libéraliser – et pas forcément à se démocratiser – à partir des années 1990. L'arrivée du Roi Mohamed VI au pouvoir va donner un nouveau souffle à cette politique de libéralisation. Toutefois, aucune diminution des pouvoirs du Roi n'a été réalisée, et ce jusqu'au 1er juillet 2011 qui marque un changement important après l'adoption de la nouvelle Constitution du Royaume. A travers ce qui précède, l'étude cherche à éclaircir la réalité politique complexe du Maroc, cerne les obstacles qui empêchent celui-ci de faire son entrée dans le monde démocratique, et cela avant d'aborder les solutions à la problématique posée.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2011PA020099
Type de ressource : Thèse